

LGMAG, le magazine d'information de la Ville de

# Livry-Gargan



**P7-10** PERILS ET SALUBRITÉ :  
LA VILLE SUR TOUS LES FRONTS

**P14-15** Ligne 16 : le Grand Paris aux portes de Livry-Gargan

**P19** TOUT SAVOIR SUR LE L-GAME

**n°221**

Février  
2023

# STAGES INTENSIFS

Pendant les vacances



ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SCOLAIRE

## PLACES LIMITÉES

STAGE DE RÉVISION  
ET DE REMISE À NIVEAU

- Français
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Anglais



Groupes homogènes par  
niveau du CE1 à la 2<sup>nd</sup>e

Préparation au BAC et  
au BREVET pour les terminales,  
1<sup>ères</sup> et 3<sup>èmes</sup>.

**Contactez-nous pour plus d'informations.**

**Centre pédagogique :**  
6 Place de la Libération  
93190 Livry-Gargan  
tél. 09 81 44 80 45  
06 64 72 33 03  
[livry-gargan@etudeplus.org](mailto:livry-gargan@etudeplus.org)



**Siège :** 2 Allée Albert Camus  
93390 Clichy-sous-Bois  
**Permanence :** 7 bis Allée Anatole  
France 93390 Clichy-sous-Bois  
tél. 01 43 32 08 34 / 06 78 39 10 02  
[clichysousbois@etudeplus.org](mailto:clichysousbois@etudeplus.org)



## ÉDITORIAL

Chères Livryennes, chers Livryens,

Le 25 janvier dernier a eu lieu le tirage au sort des conseillers de quartier. Je suis donc très heureux d'entamer une nouvelle page de la démocratie participative avec eux. De très nombreux Livryens étaient présents lors de ce tirage au sort, preuve de l'intérêt pour la démocratie participative. Une partie des anciens conseillers de quartier, sur le mandat 2020/2022, ont d'ailleurs souhaité renouveler leur investissement à nos côtés. Je ne peux que saluer le renouvellement de cet engagement, qui prouve encore une fois la bonne santé des Conseils de quartier. Il met aussi en lumière leur utilité, que personne, au regard du bilan du précédent mandat, ne peut remettre en cause. Et je n'ai aucun doute sur le fait que le mandat qui débute, comme le précédent, sera couronné de vraies réussites, portées par une envie et une volonté de travailler ensemble, au service de tous.

Ce nouveau mandat est également l'occasion de rappeler que depuis 2020, chaque quartier est représenté par un adjoint, pour être au plus proche de vos préoccupations. Ces derniers sont à votre

écoute et travailleront main dans la main avec vos conseillers de quartier. C'est aussi l'opportunité de redire que cette instance de démocratie participative, que j'ai créée en 2015, est une instance de dialogue et d'échange. Nous sommes tous dans une logique de construction : la critique est toujours la bienvenue lorsqu'elle permet de faire avancer les idées. Il ne s'agit pas de se mettre dans des postures d'opposition systématique sur la base d'une idéologie quelconque, mais bien de composer, ensemble, l'avenir de notre ville.

**« Je suis convaincu que la démocratie participative est une nécessité. »**

Enfin, si j'ai fait le choix de mettre en place des conseils de quartier en 2015, c'est parce que je suis convaincu que la démocratie participative est une nécessité et qu'elle permet d'apporter une vraie plus-value à la démocratie en général. C'est aussi ma conception de l'engagement citoyen, au service de tous. D'ailleurs les conseils de quartiers ne sont pas le seul organe de démocratie

participative que j'ai souhaité mettre en place. Ils sont complétés par le conseil économique, social et environnemental local (CESEL), le Conseil local de la jeunesse (CLJ) et le Conseil municipal des jeunes citoyens (CMJC). Il est important que chacun construise l'avenir de notre ville, et chacune de ces instances est une pierre à la création de cet édifice.

Je ne peux que chaleureusement remercier une fois encore ces nouveaux conseillers et leur souhaiter une dynamique positive pour notre ville. Je suis fier que la démocratie participative soit une réussite dans notre ville.

Sincèrement  
7-5

**Pierre-Yves Martin**  
Maire de Livry-Gargan  
Conseiller départemental

## ACTUS

- 11** Stationnement : rentrer son véhicule, un geste utile et civique
- 13** Les conseils de quartier prêts à travailler
- 14-15** Ligne 16 : le Grand Paris aux portes de Livry-Gargan
- 16** Un don pour sauver trois vies !
- 17** Le Ring olympique au service du Noble art
- 19** L-Game : le programme

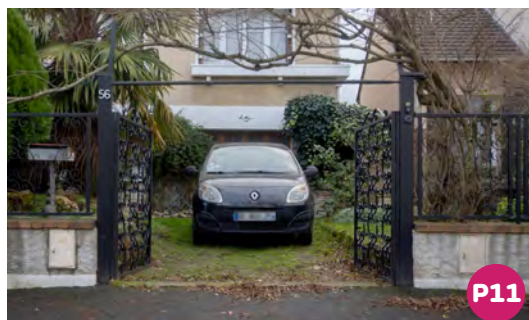
## LES RENDEZ-VOUS

- 20** À la rencontre des inspirations de Lydia Piazzini
- 21** Les professeurs du conservatoire en scène
- 22** Cinéma
- 24** Le programme des loisirs seniors

## PATRIMOINE

- 23** Hommage à Jubin Mondor
- 25** Bloc-notes
- 26** Paroles d'élus

## 7-10 PÉRILS ET SALUBRITÉ : LA VILLE SUR TOUS LES FRONTS



Recevez chaque mois toute l'actualité de la Ville directement par mail en vous abonnant à la newsletter « LG News » sur [www.livry-gargan.fr](http://www.livry-gargan.fr)



**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Pierre-Yves Martin - **DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION :** Fabrice Nique - **RÉDACTION :** Émilie Schneider - Camille Garcette - Syla Lefevre - Bastien Charret - **PHOTOGRAPHE :** Ludovic Ringeval, Adobe stock - **CRÉATION, RÉALISATION, MISE EN PAGE :** Nelly Nicolas, Fabienne Cordier, Valérie Boudoux - **MAQUETTE ORIGINALE :** Service communication - **PUBLICITÉ :** LVC communication - Tél. 01 49 39 05 85 - **IMPRESSION :** Imprimerie RAS - **TIRAGE :** 22 000 exemplaires - **DÉPÔT LÉGAL À PARUTION :** Le Magazine - BP56 - 93891 Livry-Gargan - **E-MAIL :** [communication@livry-gargan.fr](mailto:communication@livry-gargan.fr) - **LE MAGAZINE À BON PORT :** si vous ne recevez pas le magazine municipal régulièrement dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler en mairie au 01 41 70 88 00.





**6 janvier.** Le réveillon solidaire a permis aux plus démunis de partager un moment de convivialité, au-delà d'un repas.



**Du 10 au 13 janvier.** Les vœux du maire aux seniors livryens se sont déroulés dans une ambiance digne des plus grandes salles de spectacle au sein du gymnase de l'AMV.



**18 janvier.** Rencontre intergénérationnelle entre les seniors de l'Espace Émile-Guichard et les jeunes élus du CMJC et CLJ autour d'une galette des rois. Un agréable moment de partage !

**8 janvier.** La municipalité a déposé une gerbe à la mémoire d'Ahmed Merabet dans le square qui porte son nom. Ce lieutenant de police, originaire de Livry-Gargan, a été assassiné dans l'exercice de ses fonctions le 7 janvier 2015, lors de l'attaque contre Charlie Hebdo.



**14 janvier.** Vernissage de l'exposition de Ludovic Garni (à gauche) et d'Arthur Baud au château de la Forêt. Un bel éclat de peintures contemporaines.



**21 janvier.** Le thème de la Nuit de la lecture cette année : « La peur ». Une soirée pour les moins frissonnante à la médiathèque...

→ Santé

## UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS LES LIVRYENS



Mutuelle Familiale  
ma complémentaire de vie®  
La mutuelle santé communale  
à Livry-Gargan



LIVRY-GARGAN S'ENGAGE  
POUR VOTRE SANTÉ



PLUS D'INFORMATIONS AU  
**01 48 31 37 74**  
livry-gargan@mutuelle-familiale.fr

Pour tout renseignement, envoyez un mail à [livry-gargan@mutuelle-familiale.fr](mailto:livry-gargan@mutuelle-familiale.fr) ou téléphonez au 01 48 31 37 74.

→ Centre nautique

## ORGANISEZ UN « AQUA ANNIVERSAIRE »

La Ville propose aux jeunes Livryens de venir fêter leur anniversaire au centre nautique. Si votre enfant a entre 6 et 12 ans, faites-lui profiter d'un moment festif original avec ses amis, les pieds dans l'eau.

Les jeunes peuvent inviter entre 6 et 12 amis. Les structures gonflables sont prévues. Les séances ont lieu le mercredi de 14h30 à 17h et le samedi de 14h à 16h30.

Le tarif est de 5€ par personne. À noter que les enfants doivent être accompagnés de leurs parents dans l'eau (un accompagnateur pour 5 enfants si ces derniers ont moins de 10 ans).

Pour organiser un Aqua anniversaire, contactez le centre nautique au 01 41 70 18 13.

→ Jeunesse

## LE COUP DE POUCE JEUNESSE ÉVOLUE

**Coup de pouce Jeunesse**

Tu es Livryen(ne) ?  
Tu as entre 16 et 25 ans et un projet à coeur ?

- Aide financière accordée pour la réalisation de projet personnel ou collectif (solidaire, citoyen, culturel, d'insertion professionnelle, sportif ou environnemental) en contrepartie d'heures de bénévolat à effectuer par les bénéficiaires.

Retrait et dépôt des dossiers au Service Jeunesse.  
Les dossiers et règlement de fonctionnement sont téléchargeables sur le site internet de la Ville.  
Un rendez-vous est obligatoire pour rendre le dossier complet.

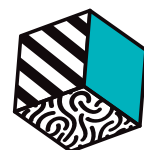
Service Jeunesse  
Parc Lefèvre - L'Orangerie  
12, avenue de la Commune-Social-Housing  
93190 Livry-Gargan - 01 41 70 18 20

Le coup de pouce jeunesse a pour objectif d'encourager et de soutenir l'intégration sociale et professionnelle des jeunes Livryens âgés de 16 à 25 ans, en les accompagnant financièrement dans leurs projets d'études, de formation, humanitaires, culturels ou d'obtention du permis de conduire en contrepartie d'heures de bénévolat effectuées pour la Ville.

Organisé jusqu'ici deux fois par an, le dispositif coup de pouce jeunesse change de formule et accompagne désormais les jeunes tout au long de l'année. Il est maintenant possible de candidater à tout moment, sans restriction de dates.

Les plafonds de certaines aides sont également augmentés (jusqu'à 600 € pour le permis B et jusqu'à 700 € pour un projet d'études ou de formation).

Si vous souhaitez poser votre candidature, contactez le service jeunesse par téléphone au 01 41 70 18 20 ou par mail à [espacejeunesse@livry-gargan.fr](mailto:espacejeunesse@livry-gargan.fr)





### Salubrité publique

## PÉRILS ET SALUBRITÉ : LA VILLE SUR TOUS LES FRONTS

Périls, interventions d'hygiène, lutte contre les divisions pavillonnaires : de nombreuses actions sont menées par la Ville pour veiller au respect des règles de salubrité, de sécurité publique et garantir la santé et le bien-être des Livryens.

Cette tâche essentielle est portée par le service cadre de vie et la direction du développement territorial. « *La lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil concentre notamment une grande partie de nos efforts au quotidien* », explique Abdelhafir Benamar, directeur du développement territorial.

En effet, dans les zones où la demande de logement est tendue, comme en Île-de-France, il est indispensable pour une ville d'être vigilante à l'égard des propriétaires peu scrupuleux qui tentent de louer des logements vétustes et indignes à des personnes modestes en situation de précarité financière et sociale. La Ville de Livry-Gargan s'y emploie quotidiennement.



Les interventions chez des habitants atteints du syndrome de Diogène, trouble du comportement conduisant à une situation d'insalubrité extrême, sont régulièrement effectuées par le service cadre de vie

### Repérer et signaler l'habitat indigne

Défini juridiquement depuis la loi Molle du 25 mars 2009, l'habitat indigne regroupe les logements portant atteinte à la santé et à la sécurité des occupants ou, par nature, impropres à l'habitation.

L'habitat indigne comprend par exemple les situations de logements insalubres, c'est-à-dire des logements très dégradés présentant un risque sanitaire pour les occupants : humidité, présence de plomb, manque de lumière ou d'aération, installations électriques dangereuses, hauteurs et surfaces insuffisantes... Il inclut également les logements en situation de péril, c'est-à-dire présentant un risque sur la stabilité ou la solidité des ouvrages. C'est notamment le cas lorsqu'un immeuble menace la sécurité des habitants, des voisins ou des passants par risque d'effondrement.

Chaque jour, les agents municipaux amenés à se déplacer sur le terrain dans le cadre de leurs missions, font remonter au maire les situations qui leur semblent problématiques. Des signalements de logements correspondant à ces critères sont aussi reçus par la

Ville. Effectués par les locataires de ces logements eux-mêmes, mais aussi par des voisins, des habitants ou encore des partenaires sociaux, ces signalements sont ensuite traités par les agents du service cadre de vie. Assermentés, ces derniers se rendent ensuite à domicile afin d'évaluer le degré de danger des habitations. Un diagnostic est alors établi. Un rapport circonstancié est réalisé et diverses procédures s'engagent.

### L'insalubrité en ligne de mire

Pour les procédures concernant l'insalubrité, celles-ci peuvent aller de l'intervention de médiation auprès du propriétaire, pour qu'il réalise des travaux correctifs, ou à défaut à l'engagement d'une procédure contentieuse d'insalubrité du logement après saisine de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), qui obligera le propriétaire à réaliser les travaux. En cas de récidive ou de récalcitance de ces propriétaires, des poursuites pénales peuvent être engagées par la Ville.

Des situations d'urgences sont également générées par les occupants des logements eux-mêmes. « Dernièrement, la Ville est par exemple intervenue dans un logement occupé

par un couple atteint du syndrome de Diogène. Ce trouble du comportement associe une négligence extrême de l'hygiène corporelle et domestique ainsi qu'une accumulation d'objets conduisant à des conditions de vie insalubres. Il est souvent impossible d'ouvrir les fenêtres et les nuisibles : cafard, punaises, rats... prolifèrent. Les pompiers ne peuvent plus non plus accéder à l'habitation en cas d'urgence », précise Abdelhafir Benamar. Le couple, qui a fait l'objet d'un suivi social et psychologique, a été hébergé provisoirement en urgence en attendant que le logement soit remis en état par le bailleur et qu'il puisse réintégrer son domicile. Un autre livryen, victime du même syndrome dans son pavillon, a également fait l'objet d'une intervention similaire des services municipaux.

### Agir pour éviter les périls d'immeubles

Un immeuble peut présenter un danger pour la sécurité de ses occupants, des voisins ou des passants, au vu de sa solidité : risque d'écroulement d'un escalier, d'un balcon, de la toiture, d'un plancher, des fondations, équipements communs défectueux... La loi permet alors au maire d'intervenir afin de prescrire aux propriétaires les mesures appropriées pour y remédier.

La procédure prend la forme d'un arrêté de mise en sécurité selon le degré de dangerosité. Il peut s'agir soit d'un arrêté de péril non imminent, où le maire met en demeure le propriétaire de réaliser des travaux destinés à éliminer les risques, soit d'un arrêté de péril imminent, ordonnant l'exécution de travaux d'urgence et l'évacuation de l'immeuble. En cas de non-exécution des travaux, la municipalité doit procéder à la réalisation d'office des travaux conservatoires aux frais du propriétaire.



Affichage de l'arrêté de péril imminent et condamnation de l'accès à la copropriété jusqu'à sa remise en état au frais du propriétaire.





Copropriété ayant fait l'objet d'une évacuation de ses habitants ainsi que des commerces situés en rez-de-chaussée

À Livry-Gargan, 4 copropriétés faisant l'objet d'un défaut d'entretien important ont fait l'objet d'une procédure de péril imminent en 2022. Pour ne prendre aucun risque avec la sécurité de leurs occupants, la Ville a choisi d'intervenir immédiatement. Pour accompagner au mieux leurs locataires dans cette situation parfois douloureuse, un suivi social a été ensuite effectué par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), afin notamment de les aider à trouver un hébergement d'urgence et, pour les personnes éligibles au logement social, à se reloger.

Pour éviter d'en arriver à ces situations



Dégradations portant atteinte à la solidité du bâtiment, entraînant un danger pour la sécurité publique

d'urgences, la municipalité a également entrepris une politique active en matière de prévention de l'habitat indigne. Dans ce domaine, elle a mis en place plusieurs dispositifs destinés à agir en amont afin de garantir la qualité de son parc locatif.

### Identifier et accompagner les copropriétés fragilisées

Parmi les actions menées, un travail de pré-repérage des copropriétés fragilisées et vétustes a été réalisé en collaboration avec l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Grand Est, l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dans le cadre du Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC).

Ce dispositif a pour but d'effectuer l'accompagnement et la surveillance des copropriétés livryennes afin d'éviter l'accentuation de

leurs difficultés et ainsi prévenir leur dégradation.

Pour cela, le POPAC leur propose de réaliser les diagnostics et les expertises nécessaires à leur redressement durable. Il entreprend également de définir pour chacune d'entre elles un programme de travaux ambitieux et cohérents, y compris les plus urgents, en faisant le lien avec les aides financières existantes. Enfin, un accompagnement spécifique en fonction de leurs problématiques propres est mis en place pour les aider.

Cette action ne peut néanmoins aboutir qu'avec l'engagement de tous les acteurs, notamment les copropriétaires et les syndicats. Effectuée en 2022, cette cartographie de l'habitat collectif communal a permis l'identification de 5 copropriétés pouvant adhérer à ce programme. Toutes y ont pris part volontairement.



Comité de pilotage du Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC), le 13 janvier dernier, à l'Espace Jules-Verne



Déplacement du maire et des services municipaux dans une copropriété faisant l'objet d'un péril imminent, qui a entraîné l'évacuation de ses habitants

## Le permis de louer, un outil efficace

La Ville a aussi choisi de se doter d'un outil juridique destiné à affermir ses moyens d'actions préventifs. Elle a notamment innové en mettant en place, dès 2018, le permis de louer. Cette formalité permet de s'assurer que des logements indignes, indécents ou dangereux ne soient pas proposés à la location par des marchands de sommeil, notamment auprès des publics les plus vulnérables.

Son obtention est désormais obligatoire pour tout propriétaire désirant mettre en location un bien immobilier, de quelque nature qu'il soit, en instaurant en amont un contrôle technique et sanitaire de ce bien. Tous les logements sont concernés, à l'exclusion de ceux des bailleurs sociaux et de ceux qui appartiennent aux personnes morales de droit public.

Le permis de louer a également contribué à limiter le phénomène des divisions pavillonnaires, c'est-à-dire le fait de diviser une maison individuelle en plusieurs appartements. Ce phénomène, qui s'est un temps développé sur la commune, reste courant en Seine-Saint-Denis. Non encadré, il a généré la création

de logements indignes qui constituent l'essentiel des procédures du service communal d'hygiène et de santé.

Les propriétaires contrevenants à cette formalité sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 15 000€ en cas de location d'un logement dont le permis de louer a été refusé. Enfin, l'encadrement des divisions pavillonnaires via l'instauration du permis de louer permet aussi, à la commune, de prévenir les conséquences en termes de saturation des équipements : écoles, accueils de loisirs, mais aussi sur l'occupation de l'espace public, stationnement, gestion des déchets, des réseaux d'eau et d'assainissement, sous-dimensionnés pour fonctionner de manière optimale.

Par ces différentes actions, la Ville contribue à offrir à chacun un logement décent, respectueux de la santé de ses occupants, et protéger ainsi les plus fragiles. Un travail difficile et de longue haleine pour lequel elle entend utiliser tous les moyens dont elle dispose pour engager la responsabilité des professionnels (agences immobilières, bailleurs) ou des particuliers qui loueraient des logements insalubres et indignes sur la commune.

## Comment obtenir un permis de louer ?

Le propriétaire doit remplir le formulaire Cerfa n°15652\*01, disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et l'envoyer dûment rempli, avec les diagnostics techniques du bien, au service cadre de vie.

Trois solutions pour cela sont possibles :

- par mail à [permisdelouer@livry-gargan.fr](mailto:permisdelouer@livry-gargan.fr)
- par courrier à l'adresse de la mairie : 3, place François-Mitterrand
- soit les déposer directement au service, situé au centre administratif

Attention ! Le délai d'instruction d'un dossier est d'un mois. Pensez donc à anticiper vos demandes.

Pour tout renseignement, contactez le service cadre de vie au 01 43 30 87 63

Parole



## Questions à...

Serge Berezin, conseiller municipal en charge de l'habitat, de l'hygiène et de la salubrité.

### Pourquoi lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ?

*Garantir la salubrité publique est une condition sine qua non du bien-être de nos concitoyens. Le logement constitue un aspect essentiel de leur vie quotidienne. Or, de trop nombreux habitats présentent encore aujourd'hui des risques importants pour leur santé et leur sécurité. C'est pourquoi nous sommes bien décidés à lutter contre ce fléau en mobilisant tous les leviers dont nous disposons.*

### Quel est le rôle de la Ville dans ces domaines ?

*La municipalité est en première ligne pour remédier à ces situations. Or, la tâche est ardue et, même si notre détermination est sans faille, nous devons composer avec un cadre juridique parfois complexe. C'est pourquoi ce combat nécessite de travailler avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels (État, Département, Région, EPT). Seule une action coordonnée et d'ampleur permettra d'éradiquer l'habitat indigne.*

### Quelles sont ces actions partenariales ?

*Entrepris avec l'EPT et l'ANAH, le POPAC en est un exemple parfait. Dans le même esprit, la convention passée avec la Société Foncière et Immobilière d'Action Logement et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (SIFAE) a permis d'entreprendre des opérations destinées à maintenir la qualité du tissu pavillonnaire livryen en renforçant la lutte contre les divisions pavillonnaires, en effectuant notamment une veille des biens à vendre. Ces actions vont être renforcées cette année.*

## Stationnement

# RENTRE SON VÉHICULE, UN GESTE UTILE ET CIVIQUE

Face au nombre important de véhicules présents sur la commune, stationner sa voiture est devenu un défi à relever. Pour contribuer à améliorer la situation, les habitants ont un rôle à jouer en rentrant leur véhicule chez eux.



La municipalité entend bien utiliser tous les moyens dont elle dispose pour permettre aux Livryens de bénéficier d'un espace public plus respecté et plus libéré. Matérialisation des places de stationnement à l'aide de bandes blanches, pose de mobiliers urbains, aménagements de voirie... Les actions menées sont déjà nombreuses.

Cette politique ne peut néanmoins s'avérer efficace sans le concours des habitants. C'est pourquoi dans les zones pavillonnaires, il est essentiel que les Livryens rentrent leurs véhicules à l'intérieur de leur résidence dès que cela est possible. Un geste simple qui permet de libérer des places et de participer à l'effort collectif.

La municipalité procédera prochainement à la mise en place d'une réglementation du stationnement qui permettra de réduire le stationnement sauvage et de libérer des places pour les habitants. Contrairement à la majorité des communes, elle a fait le choix de la gratuité pour éviter que les dépenses de stationnement ne pèsent sur ses administrés.

## Voirie

## NEIGE ET VERGLAS : LA VILLE SE TIENT PRÊTE

Durant toute la période hivernale, la municipalité se tient prête à agir en cas de chute de neige et de formation de verglas. Les équipes municipales sont mobilisables 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour intervenir et maintenir la circulation sur la voirie communale. Elles disposent pour cela de moyens matériels : 1 saleuse, 2 tracteurs et plusieurs petits camions.

Pour prévenir les risques d'accidents, le déneigement est effectué en priorité sur les voies de circulation les plus empruntées

(par exemple l'ex RN3), les abords des lieux publics (écoles, mairie), les rues en pente ou encore les rues commerçantes fréquentées.

Conformément à l'arrêté pris par la municipalité, les Livryens sont également tenus de sécuriser le passage devant leur résidence. Le non-respect de cette obligation peut entraîner une amende de 38 euros. Si vous êtes dans l'impossibilité d'effectuer cette tâche, n'hésitez pas à faire appel à un proche ou un voisin.



## Parole





**Jean-Claude Lafargue,**  
maire adjoint en charge des  
espaces publics, de la voirie  
et de l'assainissement

### Que fait la municipalité pour anticiper les épisodes neigeux ?

*Nous sommes toujours prêts ! Les équipes d'astreinte sont préparées à intervenir dès les premiers flocons, de jour comme de nuit. Précisons qu'il faut attendre que la neige tombe pour que l'action du sel soit efficace et qu'un salage préventif n'a aucun intérêt.*

*Pensons également aux gestes civiques et solidaires : sécuriser un trottoir, adapter sa conduite, aider les personnes âgées ... Ces efforts individuels peuvent faciliter la vie de tous.*

**EJL Ile-de-France**  
réalise vos aménagements urbains et vous propose  
le savoir-faire de ses équipes en travaux d'assainissement,  
de voirie et de réseaux divers.

Agence de Livry-Gargan  
54, boulevard Robert Schuman - BP 94 - 93891 Livry Gargan Cedex  
Tél. 01 49 36 51 00 - Fax 01 49 36 51 03

**-10% SUR TOUTES NOS PRESTATIONS** sur présentation de ce journal

## Artisan - Couvreur J. Schtenegry

**Couverture-Charpente-Maçonnerie  
Peinture intérieur et extérieur  
Pose et remplacement de velux**

Nettoyage gouttière à partir de 30€

BUREAU **09 81 99 87 55**  
CHANTIER **06 61 38 08 55**

Devis et déplacements gratuits  
**GARANTIE DÉCENNALE**



10 allée des Mésanges  
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS  
couvreur9394@gmail.com  
www.toiture-schtenegry.fr

Siret : 409 938 776 RM 93



# ISOLATION by TRYBA

VOTRE EXPERT EN TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES

ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR  
RAVALEMENT DE FAÇADES  
ISOLATION DES COMBLES  
VMC

**DEVIS OFFERT SUR RDV**




**AGENCE DE CHAMPIGNY SUR MARNE**  
72 avenue Roger Salengro - 01 84 23 04 04  
[www.isolationbytryba.fr](http://www.isolationbytryba.fr)



**QUALIBAT**  
Votre label de fiabilité

Facebook Live

# VOTRE MAIRE RÉPOND À VOS QUESTIONS

**Jeudi 9 février**  
**de 18h30 à 20h**

**Pierre-Yves Martin**  
Maire de Livry-Gargan

Envoyez vos questions par mail à  
[courriermaire@livry-gargan.fr](mailto:courriermaire@livry-gargan.fr)  
jusqu'au 7 février 2023



Démocratie participative

## LES CONSEILS DE QUARTIER PRÊTS À TRAVAILLER

Le 25 janvier, les membres du Conseil Local de la Jeunesse et du Conseil Municipal des Jeunes Citoyens ont procédé au tirage au sort des candidats recensés pour constituer chaque conseil. Au-delà du moment symbolique, cet évènement marque la fin du processus de renouvellement et le lancement officiel de cette nouvelle mandature.

Près de 100 Livryens ont répondu à l'appel à candidatures. Parmi eux, bon nombre « d'anciens » ont souhaité poursuivre le travail engagé au cours des deux années précédentes. Cela prouve qu'ils se sentent toujours motivés, investis et écoutés en tant qu'acteurs de la démocratie de proximité. Ils partageront dès les premières réunions leur expérience avec les nouveaux venus.

Les premiers ateliers vont rapidement se mettre en place. Les thèmes et les projets seront déterminés, qu'ils soient de proximité ou de plus grande ampleur pour la vie de leur quartier ou de la ville toute entière.





Reportage

*Au fond du « radier », hommes et machines s'activent pour préparer l'arrivée du tunnelier Houda*

## LIGNE 16 : LE GRAND PARIS AUX PORTES DE LIVRY-GARGAN

**Le projet d'envergure du Grand Paris Express progresse. Des moyens humains et matériels colossaux ont été nécessaires pour réaliser ce projet qui redéfinira complètement l'identité de notre territoire : gain de temps considérable sur les déplacements, désenclavement de la Ville, réduction des inégalités sociales et territoriales. Immersion dans le chantier.**

Derrière les barricades, la terre est éventrée. Le chantier à ciel ouvert de la gare de Sevran-Livry est vertigineux : un trou béant de 25 mètres de profondeur et de largeur, tapissé de béton, a remplacé l'ancien parking. Les premiers coups de pelle du chantier de la ligne 16 sont donnés en 2018, en parallèle de celui de la gare de Clichy-Montfermeil. Essentielle au développement de l'est de la métropole, cette nouvelle ligne irrigue la Seine-Saint-Denis jusqu'aux frontières de la Seine-et-Marne. Elle relie 10 gares, de Saint-Denis-Pleyel à Noisy-Champs, en passant par la gare de Sevran-Livry, en vingt-six minutes. La mise en service du tronçon Saint-Denis Pleyel et Clichy-Montfermeil est prévu pour 2026, celui entre Clichy-Montfermeil et Noisy-Champs pour 2028. La ligne prévoit une fréquentation quotidienne de plus de 200 000 voyageurs et un temps de trajet vers la capitale divisé par 5 pour les Livryens.

Cette nouvelle gare de Sevran-Livry s'intègre dans un environnement naturel, entre le parc forestier de la Poudrerie et le canal de l'Ourcq. En correspondance avec le RER B et les

nombreuses lignes de bus qui desservent la place de la Gare, elle renforce l'accessibilité et la mobilité d'un quartier en plein renouvellement urbain. L'année dernière, les travaux ont consisté à réaliser les structures souterraines de la future gare, ainsi qu'un passage souterrain reliant les quais de la gare du RER B à la future ligne 16. Cette année, « les compagnons », ces ouvriers qualifiés, continuent la réalisation des niveaux souterrains et doivent démarrer l'aménagement et l'équipement de la gare : escaliers mécaniques, systèmes de ventilation, portes, fenêtres... Pour le moment, ils préparent l'arrivée du tunnelier.

### Un chantier millimétré

Des engins démesurés alliés à une précision d'orfèvre. Les deux tunneliers, Houda et Mireille, de 9,80 mètres de diamètre chacun, creusent en ce moment même les galeries de la ligne. Le tunnelier Houda doit prochainement traverser la gare de Sevran - Livry d'ici l'été prochain, tandis que le tunnelier Mireille approche de sa destination finale, la

Mare au Chanvre. Leur mission : forer la terre sur plus de 11km, avec un rythme moyen de 10 mètres par jour, avec pour objectif de connecter les sites de la gare d'Aulnay à la gare de Clichy-Montfermeil, en passant par Sevran-Livry et les multiples ouvrages de service.

Une équipe topographique du groupement d'entreprise Webuild - NGE est chargée de calculer les points d'arrivée exacts du tunnelier sur le site. Les quelques marquages orange disséminés sur l'imposante façade de béton indiquent précisément les endroits où la machine va perforer le béton. Sur place, le travail des « compagnons » est aussi de minutieusement préparer la réception des remorques de l'engin. Pour ce faire, deux imposantes armatures en ferraille de 9 tonnes chacune sont déployées juste en dessous du point d'arrivée : elles permettront la réalisation du « berceau » du tunnelier. Chaque tunnelier pèse environ 2000 tonnes et nécessite d'être supporté par un équipement de très haute qualité.

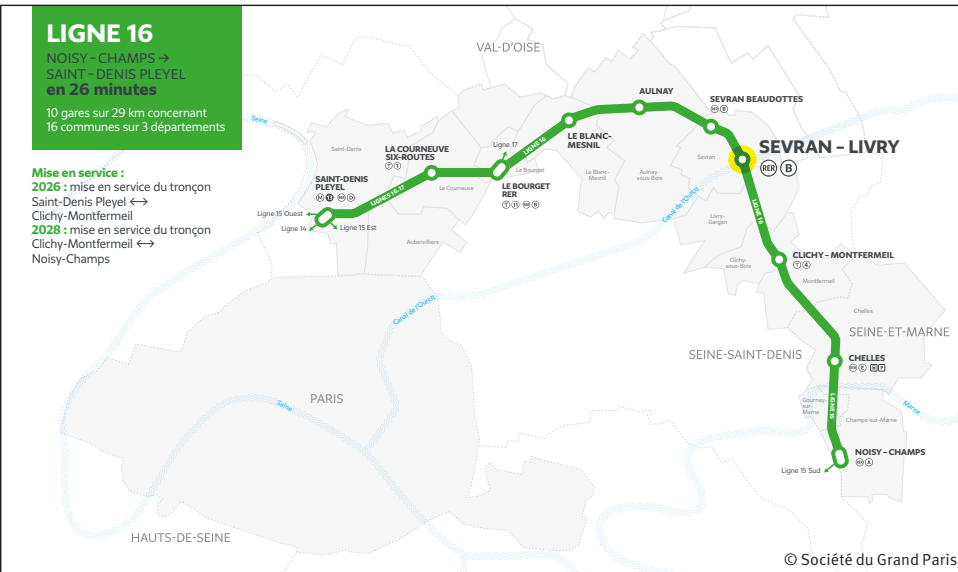
**LIGNE 16**

NOISY - CHAMPS →  
SAINT-DENIS PLEYEL  
en 26 minutes

10 gares sur 29 km concernant  
16 communes sur 3 départements

**Mise en service :**

2026 : mise en service du tronçon  
Saint-Denis Pleyel ↔  
Clichy-Montfermeil  
2028 : mise en service du tronçon  
Clichy-Montfermeil ↔  
Noisy-Champs

**Des matériaux à toute épreuve**

Selon les indications de Filipe, l'un des chefs d'équipe du chantier, les allures de la gare se dessinent. Sous l'énumération des imposantes installations futures, les pylônes de métal et les quais, une question subsiste : comment supporter un ouvrage de cette taille ? L'entièreté de la structure repose sur deux éléments cruciaux : la justesse des calculs de construction mais aussi la qualité du matériau utilisé. La société Webuild, chargée du chantier et accompagnée de son partenaire NGE, procède à des analyses périodiques en laboratoire afin de contrôler la qualité du béton dans le temps. Il peut être armé ou bien fibré. Ces fibres permettent d'obtenir un béton de meilleure qualité et améliore la durabilité des structures. Il est utilisé par exemple pour le revêtement du tunnel en forme de clé de voûte. Il est formé par des anneaux, composés de 7 blocs de béton également appelés voussoirs, pour un poids total de 2 tonnes chacun. À l'inverse, le « radier », la dalle porteuse située au fond

du trou, est en béton armé. Pour sa réalisation, près de 3000m<sup>3</sup> de béton ont été coulés. Des chiffres démesurés qui laissent imaginer l'ampleur de l'ouvrage.

**Prévenir les risques humains et environnementaux**

Le volet de la sécurité est un aspect primordial dans le milieu de la construction. L'ensemble des équipes sur le chantier est formé afin d'éviter les accidents, de réduire les risques et d'encourager les bonnes pratiques. Lors des briefings matinaux, on rappelle quotidiennement les précautions à prendre. Les jours de grand froid, les « compagnons » procèdent à un échauffement physique pour éviter les risques de blessure. Sur le chantier, la question de la sécurité est primordiale.

Au vu de la proximité du chantier avec des espaces naturels, le respect de l'environnement et la sauvegarde des espèces est également au cœur des préoccupations du chantier. Selon Webuild, chaque espèce protégée est identifiée afin d'être remise dans son habitat naturel. Les eaux issues du chantier sont aussi traitées avant d'être rejetées.

**Des opportunités professionnelles**

Au total, 569 collaborateurs travaillent sur le projet de la ligne 16 parmi les équipes du groupement Webuild - NGE. On y dénombre 55 femmes, présentes à des postes-clés – responsable planning, ingénieurs travaux, responsable auscultation... Au total, 85% des salariés en insertion habitent sur les 3 territoires traversés par le projet. Un moyen de créer de l'emploi et de mieux ancrer le projet localement.

**Les ouvrages de service**

L'arrivée impressionnante du tunnelier Mireille le 24 octobre dernier à l'ouvrage Bellevue

Sur le territoire livryen, on retrouve trois ouvrages de services. Le premier est celui de la Mare au Chanvre. Pendant la durée des travaux du nouveau métro, cet ouvrage constitue le point final du parcours des deux tunneliers. Les deux machines ont respectivement démarré depuis l'ouvrage Europe à Aulnay-sous-Bois et l'ouvrage Bel-Air à Chelles. À terme, la construction présentera une émergence et permettra la ventilation et le désenfumage du tunnel ainsi que l'accès des secours en cas d'incident. Les équipes du chantier finalisent actuellement le creusement et la réalisation du plancher souterrain de l'ouvrage.

L'ouvrage Des Bosquets et l'ouvrage Bellevue, implantés chacun sur l'allée du même nom, permettront l'évacuation des eaux du tunnel et l'accès des secours en cas d'incident. Ils seront indispensables à la sécurité et au confort des voyageurs, tout comme les 37 autres ouvrages de service qui jalonnent le parcours de la ligne. Sur ces deux chantiers, les compagnons réalisent actuellement les structures internes de ces ouvrages entièrement souterrains.



Un ouvrier suit le plan de l'armature en ferraille imaginé par un ingénieur certifié

## Santé

# UN DON POUR SAUVER TROIS VIES !



Plusieurs fois par an, l'Établissement Français du Sang (EFS) fait appel aux Livryens pour des collectes de sang. Faire un don, c'est réaliser un acte citoyen, solidaire et libre qui peut sauver la vie de trois personnes.



Le 27 février, nouvelle collecte de sang à l'Espace Jules-Verne

Une heure pas plus, c'est le temps nécessaire pour effectuer un don. Il faut impérativement au préalable avoir pris rendez-vous, et le donneur est pris en charge dès son arrivée. Vérification d'identité, questionnaire à remplir qui permet notamment d'indiquer son groupe sanguin, si on le connaît, et entretien médical avec un professionnel de santé s'enchaînent rapidement. Ce dernier est essentiel pour déterminer s'il n'y a aucun risque pour la santé du donneur. Il est bien entendu confidentiel. Il est temps ensuite de passer au prélèvement. Là encore, il est rapide, adapté à chaque type de donneur et réalisé en toute sécurité. Une vingtaine de minutes est ensuite nécessaire pour une bonne récupération où il est indispensable de se restaurer et s'hydrater.

## Aucun risque, mais des règles à respecter

Pour être donneur, les deux seules

conditions sont d'avoir entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kilos. Mais, il y a quelques contre-indications. Il est impossible de donner son sang en cas d'infection ou de fièvre au cours des deux dernières semaines, de relations sexuelles avec des partenaires différents au cours des 4 derniers mois et d'un tatouage ou piercing de moins de 4 mois. Il y a enfin un délai à respecter à la suite d'un soin ou d'une opération dentaire : de 24h après le traitement d'une carie ou un détartrage à 7 jours pour une extraction dentaire ou un traitement de racine. Dès lors que le risque de passage de bactéries dans le sang est élevé, pas de prélèvement.

## Que devient le sang ?

Après le prélèvement, le sang est analysé puis traité. À la suite de ce processus, on obtient alors trois produits sanguins distincts : les globules rouges, les plaquettes et le plasma. Les globules rouges seront utiles

aux personnes faisant une hémorragie suite à un accouchement ou une opération chirurgicale. Ces globules sont aussi transfusés à des patients qui souffrent de maladies du sang comme la drépanocytose. Les plaquettes sont destinées aux personnes atteintes d'un cancer : leucémie et lymphome. Le plasma, quant à lui, est utilisé pour les maladies génétiques comme l'hémophilie ou les déficits immunitaires.

Si vous souhaitez sauver la vie de 3 personnes en une heure de temps comme l'ont déjà fait de nombreux Livryens, venez à la prochaine collecte organisée par l'EFS, **le lundi 27 février de 15h à 19h30 à l'Espace Jules-Verne, allée du parc de la mairie.**



**Pour prendre rendez-vous et tout savoir sur les dates et les autres lieux de collectes :**  
[dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)



## Sport

# LE RING OLYMPIQUE AU SERVICE DU NOBLE ART



**Club historique de la Ville et l'un des tout premiers en France, le Ring olympique de Livry-Gargan propose l'apprentissage de la boxe anglaise depuis 1933. D'illustres champions sont passés par le club quand, aujourd'hui, d'autres aspirent à le devenir... Reportage.**

L'intensité est palpable. Le menton baissé, le regard affuté, devant le large miroir et rythmé par les incessants « boxe ! » de l'entraîneur, les poings rageurs des licenciés fendent l'air de coups secs et répétés. Sous le regard méticuleux de Sébastien, l'un des trois coaches, l'échauffement se déroule avec précision. Ici, les cours sont mixtes : filles et garçons évoluent ensemble sur un pied d'égalité. Sur les 90 adhérents, la part féminine représente plus de 30%. Placardés sur les murs, Mohammed Ali, Anne-Sophie Mathis et autres grands noms de la discipline observent le spectacle derrière leurs gants.

Dans la salle, de nombreux équipements ont traversé les époques. Entreposés dans un coin, quelques tapis, une poire de vitesse en cuir, des cordes à sauter aux embouts effilochés, des casques, des gants entassés... En face du miroir, quatre sacs de sables se balancent légèrement, solidifiés à l'aide de gros scotch. Accolé au coin, le prestigieux ring aux couleurs bleu blanc et rouge se déploie. Les anciennes cordes tressées lui confèrent un aspect authentique, encore prêt à abriter, le temps d'un combat, la fougue de deux adversaires. Convoité par la plupart des boxeurs, il représente un lieu de combat intense mais aussi de courage et de respect, valeurs profondes du « Noble Art ». Quand certains cherchent les bienfaits physiques que procurent le sport, certains s'entraînent avec la volonté farouche d'en découdre sur le ring.

## Pas question de jeter l'éponge

Au Ring Olympique de Livry-Gargan, avant même de découvrir la boxe, on y apprend des



Deux boxeurs s'affrontent sur le ring sous l'œil avisé de Lakhdar (à droite), l'un des trois entraîneurs du club

notions de vie. « *La première chose que j'enseigne, c'est le respect. Se présenter et saluer est une étape primordiale* » confirme Lakhdar, lui qui a aussi évolué durant des années au club. « *Au-delà de la discipline, on essaye d'inculquer des valeurs, de transmettre des qualités... Peu importe le niveau* » sourit-il. Au club, deux catégories sont à distinguer : les loisirs et les compétiteurs. Ceux qui évoluent dans la catégorie loisir ne sont pas destinés, pour le moment, à participer à des tournois amateurs à la différence des compétiteurs. Encore au-dessus du niveau amateur, on retrouve le cercle fermé des professionnels. Ici au club, seul Adem Medj a pu accéder à ce prestigieux statut. Unique boxeur professionnel à Livry-Gargan, il compte bien marcher dans les pas des plus grands champions.

## Des figures de prestige

Depuis sa création, de grands noms sont passés par le Ring Olympique. L'enfant de la Seine-Saint-Denis, l'imposant Jean-Marc Mormeck, a lui aussi enfilé les gants dans cette salle. Le multiple champion du monde

a été entraîné par Fabio Bettini, lui aussi un grand nom de la discipline. Surnommé « *Le Maître à boxer* », il inscrit son nom dans l'histoire du sport en remportant plusieurs fois le titre de champion de France. D'origine italienne, il consacra sa vie à la boxe et s'éteint en 2012 à Livry-Gargan. Un homme inspirant qui a joué un rôle prépondérant dans le rayonnement de la boxe livryenne.



**Ring Olympique de Gargan**  
Président : Mohammed MEDJ  
Tél : 06 14 93 66 43  
Mail : ringolympiquedegargan@outlook.fr

## Prochain rendez-vous

**Le samedi 4 mars 2023, un grand gala de boxe est organisé au Parc des Sports Alfred-Marcel Vincent. Plusieurs champions vont s'affronter dont Adem Medj, professionnel du club de Livry-Gargan. Plus d'informations à venir.**



Sébastien (au centre, de dos) supervise l'échauffement en début de séance

**Nous vous réservons la fidélité de nos intervenantes**  
DEPUIS 16 ANS

**Séniors Adom** services à la personne 50% réduction d'impôt

selon loi en vigueur

- Ménage ● Repassage
- Aide à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Préparation des repas et courses

**COTISATION ANNUELLE OFFERTE**

**01 43 32 42 05 ● 06 88 67 68 37**  
5 allée Delamarre - 93190 Livry-Gargan  
seniors-adom@orange.fr

Autorisation n°SAP490375540-Arrêté Préfectoral  
Agrément n°2012-2469 du 10/08/2012 et arrêté préfectoral n°2012-2468 du 10/08/2012

**INTERVENTION INFORMATIQUE**

VOTRE SERVICE D'ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE

**Dépannage de vos problèmes informatiques**

**Initiation à l'informatique**

**Installation de votre matériel informatique**

Retrouvez-nous sur internet : [www.intervention-informatique.fr](http://www.intervention-informatique.fr)

Renseignements et rendez-vous au : **07 62 71 51 07**

Intervention-informatique est un service fourni par la société COMMERCE ON WEB qui est un organisme déclaré service à la personne N°SAP794582999

*L'immobilier est notre métier, c'est aussi notre passion !*



**Venez nous rendre visite !**  
à votre service du lundi au samedi

**IMMO 5** 25, avenue Victor Hugo  
93320 Les-Pavillons-sous-Bois  
[www.immo5pavillons.com](http://www.immo5pavillons.com)

*Proche de vous, à l'écoute de vos projets*

**Belle St Valentin**

**C'EST LE MEILLEUR MOMENT... POUR TROUVER SON COCON D'AMOUREUX**

**IMMO 5 S'OCCUPE DE TOUT**

UN PROJET D'ACHAT OU DE VENTE ?  
UNE ESTIMATION ?

**01 48 02 00 21**





# L-GAME

## FORUM DU JEU VIDÉO ET DES ARTS NUMÉRIQUES



## SAISON 6

# 11 ET 12 FEV. 2023

**SAMEDI 13H > 19H**  
**DIMANCHE 10H > 19H**

Populaire, le jeu vidéo est ouvert sur le monde et va bien au-delà du simple divertissement. Cette année encore, le festival L-GAME va présenter toute la richesse de la culture vidéoludique. Au programme :

### À l'Espace Jules-Verne :

- **Un espace retro-gaming :**

Jouer ou rejouer à d'anciens jeux avec l'association MO5 qui travaille à la préservation du patrimoine vidéoludique.

- **Présentation de jeux vidéo indépendants avec leurs créateurs**

**Path of Ra** (Puzzle Game) : réincarné dans un hiéroglyphe, l'esprit d'un Pharaon a besoin de vous pour l'accompagner dans son dernier périple. Aidez-le à surmonter les nombreux pièges et découvrez la vérité sur la mort du roi d'Égypte.

**Le voyage de Salto et Drago** (Aventure, exploration) :

Jeu d'aventure solo 3D à la 3e personne, le joueur va alterner entre deux personnages et leurs capacités pour surmonter les obstacles sur leur route.

- **Un espace Micro-folie avec flocage de T-shirt, imprimante 3D, jeux VR, jeux indépendants**

- **Un espace de réalité virtuelle avec le HTC VIVE**

(À partir de 7 ans)

- **Conférence :**

Le samedi 11 février à 15h30 : *l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap dans le jeu vidéo*, animée par Jérôme Dupire, président de l'association « CAP GAME »

- **Un stand de présentation des dispositifs et du matériel existants pour rendre le jeu vidéo accessible aux personnes souffrant d'un handicap**

- **Un stand de présentation des écoles dédiées aux métiers du jeu vidéo (E-sport, création...)**

**Bar associatif sur place avec petite restauration.**

### Deux tournois FIFA 23 et un tournoi Dragon Ball Fighter Z

Inscription aux tournois FIFA 23 au stand installé à l'entrée de l'Espace Jules-Verne de 12h à 12h30. Attention, les places sont limitées à 32 participants par tournoi. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Inscription au tournoi Dragon Ball Fighter Z au stand prévu à cet effet dans une salle du L-GAME à partir de 14h le samedi 11. Le tournoi quant à lui aura lieu le dimanche 12 (les horaires seront précisés la veille).

Des mini-tournois auront lieu sur les 2 jours sur les jeux suivants : Just Dance 2023, Mario Kart 8, Super Smash Bros Switch. Des annonces seront faites sur place pour les personnes souhaitant participer.

**La cérémonie de remise des trophées et de clôture du L-GAME aura lieu le dimanche 12 février à partir de 18h.**

### Au cinéma Yves-Montand, le samedi 11 février :

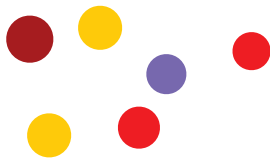
Venez vivre une expérience interactive inédite en salle de cinéma avec la projection de **M3GAN** de 20h30 à 23h30.

Cette séance sera suivie d'une session de jeu en salle autour du jeu vidéo « **Little Nightmares** ».

« Plongez dans le conte sombre et singulier de *Little Nightmares* et affrontez les terreurs de votre enfance ! Aidez Six, petite fille de 9 ans vêtue d'un ciré jaune, à s'échapper de l'Antre, un vaste et mystérieux vaisseau peuplé d'âmes corrompues en quête de leur prochain repas. »



**3,50 €** POUR LES 2 JOURS



Exposition

## À LA RENCONTRE DES INSPIRATIONS DE LYDIA PIAZZINI

Découvrir un artiste peintre au château de la Forêt n'a rien de très original. Mais, venir à la rencontre du travail de Lydia Piazzini ne vous laissera certainement pas insensible jusqu'au 19 février.

En plus d'avoir du talent, cette artiste peintre depuis maintenant 20 ans connaît très bien Livry-Gargan. « Je suis très fière et très honorée de pouvoir exposer dans la ville qui m'a vu naître, où j'ai grandi. C'est une ville qui m'est chère » explique Lydia avec un brin d'émotion. « J'y ai effectué ma scolarité, du collège Léon-Jouhaux jusqu'au lycée André-Boulloche. C'est justement dans cet établissement que j'ai développé mon amour pour le dessin, notamment grâce à la classe d'arts plastiques de M. Jean-Pierre Ader ». Lydia vit désormais en Seine-et-Marne, mais son histoire avec Livry-Gargan n'est pas pour autant terminée. « Mes parents vivent toujours dans la ville et j'y suis donc sou-vent de passage ».

Autodidacte, Lydia se définit comme quelqu'un d'éternellement positif. « Ça se ressent dans mes peintures. Mon art varie selon mes inspirations et j'adore passer d'une technique à l'autre, de l'huile au pastel en passant par l'acrylique. J'aime jouer avec les formes, les textures et les couleurs pour mes œuvres

les plus abstraites. Concernant mes tra-vaux les plus réalistes, la subtilité et la délicatesse sont des éléments majeurs pour un beau résultat final. Ce n'est pas moins d'une vingtaine de travaux qui seront sur place. Il y aura une grande variété d'œuvres exposées afin de faire découvrir aux visiteurs la complexité de mon univers ». Les clés du temps, sa toute dernière toile, figurera parmi les tableaux présentés. « C'est ma préférée. J'ai pris beaucoup de temps et de plaisir pour la réaliser, de plus cette toile m'a permis d'appréhender un autre médium : la résine ».

Envie, plaisir et délicatesse sont les trois mots que vous retiendrez après votre rencontre avec l'univers de cette artiste peintre qui restera livryenne pour toujours.



Plus d'information sur l'exposition : du 1<sup>er</sup> au 19 février

Gratuit et ouvert au public du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, du samedi au dimanche de 14h à 18h.



Concert

## LES PROFESSEURS EN SCÈNE



Mardi 7 février, à 20h, les enseignants du conservatoire se réuniront sur la scène de l'Espace Jules-Verne. Une occasion rare de les voir exercer leur art, sous les regards attentifs de leurs élèves...

Professeurs, mais avant tout artistes ! En plus de leurs journées de cours bien chargées, les enseignants du conservatoire ont une nouvelle fois pris le temps de préparer un concert. Placée sous le signe de l'éclectisme et de la découverte, la soirée sera l'occasion pour eux de promouvoir leurs disciplines respectives et d'interpréter une palette de morceaux variés, de tous styles et toutes époques.

Le rendez-vous fera également écho à la complicité musicale des professeurs, qui ont programmé de nombreux duos : clarinette-piano, violon alto-piano, chant et guitare, chant et accordéon... La palette d'instruments jouée sur scène sera large. Sans oublier le département de la formation musicale qui interprétera des polyphonies et divers chants, avant un grand final réalisé par l'ensemble du corps.

Amateurs de musique, ne manquez pas ce rendez-vous des virtuoses qui vous réserve bien d'autres surprises et laissez-vous emporter, le temps d'une représentation, au gré des influences de cette talentueuse équipe.

**Durée : 1h30 – Réservation au 01 45 09 02 02 ou par email à : [conservatoire@livry-gargan.fr](mailto:conservatoire@livry-gargan.fr)**

### Samedi 11 février, à 15h

#### Café-bulle spécial BD

Les amoureux du 9<sup>e</sup> art ont rendez-vous pour un café-bulle consacré à la bande-dessinée et plus particulièrement au festival d'Angoulême. Créé par quelques passionnés en 1974, cet événement, d'abord confidentiel, s'est affirmé comme une manifestation internationale incontournable.

Durant ce café-bulle, qui portera bien son nom, l'équipe de la médiathèque vous présentera ses coups de cœur parmi les centaines d'albums primés en 50 ans d'existence.

**Médiathèque René-Cassin, tél. 01 43 88 03 03 - Public adultes - Entrée libre**



## MICRO-FOLIE

PLATEFORME CULTURELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES

### PROGRAMMATION FÉVRIER 2023

La liste des activités de la Micro-Folie ci-dessous n'est pas exhaustive. Découvrez le programme complet sur le site de la Ville.

#### SAMEDI 4 (14H-16H) : PÔLE GAMING

Jeu-vidéo « Elixir » en réalité virtuelle

4 séances à : 14h, 14h30, 15h, 15h30

Âge recommandé : de 7 à 99 ans

#### SAMEDI 11 : FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MICRO-FOLIE

Retrouvez-nous au L-Game à l'espace Jules Verne le samedi 11 et le dimanche 12 février

#### MERCREDI 15 (14H-15H30) : MUSÉE NUMÉRIQUE

« L'amour dans l'art » suivi d'un atelier créatif

Âge recommandé : de 7 à 99 ans

#### SAMEDI 18 (14H – 15H) : FABLAB

Atelier flocage : personnalisez votre vêtement (t-shirt, sweatshirt, maillot) sur le thème de Mercredi et la famille Adams

Âge recommandé : de 7 à 99 ans

#### SAMEDI 25 : LUDOTHÈQUE

**Undercover**

Aidé par un mot secret, votre but est de découvrir l'identité des autres joueurs (et la vôtre !) aussi vite que possible pour éliminer vos adversaires.

Âge recommandé : de 10 à 99 ans



 SEMAINE DU 1<sup>ER</sup> AU 7 FÉVRIER

Mercredi 1<sup>er</sup> février

- ▶ 14h : LA GUERRE DES LULUS
- ▶ 16h30 : BABYLON
- ▶ 20h30 : LA GUERRE DES LULUS

Vendredi 3 février

- ▶ 16h30 : LA GUERRE DES LULUS
- ▶ 19h30 : BABYLON - **vost**

Samedi 4 février

- ▶ 14h30 : LA GUERRE DES LULUS
- ▶ 17h : BABYLON
- ▶ 20h30 : LA GUERRE DES LULUS

Dimanche 5 février

- ▶ 14h : LA GUERRE DES LULUS
- ▶ 16h15 : BABYLON

Lundi 6 février

- ▶ 14h : DOCUMENT TERRE : SUR LES CHEMINS D'IRAN
- ▶ 16h15 : BABYLON
- ▶ 19h45 : BABYLON

Mardi 7 février

- ▶ 14h : LA GUERRE DES LULUS
- ▶ 16h30 : BABYLON - **vost**
- ▶ 20h30 : LA GUERRE DES LULUS

 SEMAINE DU 8 AU 14 FÉVRIER


Mercredi 8 février

- ▶ 14h : LE SECRET DES PERLIMS
- ▶ 16h : LES CYCLADES
- ▶ 18h30 : L'IMMENSITA - **vost**
- ▶ 20h30 : LES CYCLADES

Vendredi 10 février

- ▶ 16h : L'IMMENSITA - **vost**
- ▶ 18h : LES CYCLADES
- ▶ 20h30 : L'IMMENSITA - **vost**

Samedi 11 février

- ▶ 15h : L'IMMENSITA - **vost**
- ▶ 17h30 : LES CYCLADES
- ▶ **CINÉ L-GAME :**  
20h30 : M3GAN  - Projection suivie d'une session de jeu en salle (Little Nightmares)

Dimanche 12 février

- ▶ 15h : LES CYCLADES

Lundi 13 février

- ▶ 16h : L'IMMENSITA - **vost**
- ▶ 18h30 : M3GAN 
- ▶ 20h30 : LES CYCLADES

Mardi 14 février

- ▶ 16h15 : LES CYCLADES
- ▶ 18h30 : M3GAN 
- ▶ 20h30 : L'IMMENSITA - **vost**

 SEMAINE DU 15 AU 21 FÉVRIER

Mercredi 15 février

- ▶ 10h : LE SECRET DES PERLIMS  
**Séance ciné relax tarif unique à 3,50€**
- ▶ 14h : LE SECRET DES PERLIMS
- ▶ 16h : UN PETIT MIRACLE
- ▶ 18h30 : YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS
- ▶ 20h30 : UN PETIT MIRACLE

Jeudi 16 février

- ▶ 15h30 : YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS
- ▶ 18h : **Présentation du film DIVERTIMENTO** par Bénédicte Detton, professeure au conservatoire de Livry-Gargan depuis 25 ans et altiste à l'orchestre symphonique Divertimento depuis 15 ans  
18h30 : **Projection de DIVERTIMENTO**

Vendredi 17 février

- ▶ 16h : DIVERTIMENTO
- ▶ 18h30 : UN PETIT MIRACLE
- ▶ 20h30 : YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS

Samedi 18 février

- ▶ 14h : LE SECRET DES PERLIMS
- ▶ 16h : UN PETIT MIRACLE
- ▶ 18h : DIVERTIMENTO
- ▶ 20h30 : YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS

Dimanche 19 février

- ▶ **CINÉ-CROISSANT :**  
9h30 : **Accueil petit déjeuner en famille**
- ▶ 10h30 : LE SECRET DES PERLIMS
- ▶ 14h30 : YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS
- ▶ 16h45 : UN PETIT MIRACLE

Lundi 20 février

- ▶ 14h : HARRY POTTER À L'ÉCOLE DES SORCIERS
- ▶ 16h45 : UN PETIT MIRACLE
- ▶ 18h30 : DIVERTIMENTO
- ▶ 20h45 : YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS

Mardi 21 février

- ▶ 14h : LE SECRET DES PERLIMS
- ▶ 16h : UN PETIT MIRACLE
- ▶ 18h30 : YOUSSEF SALEM A DU SUCCÈS
- ▶ 20h30 : DIVERTIMENTO

 SEMAINE DU 22 AU 28 FÉVRIER

- ▶ PATTIE ET LA COLÈRE DE POSÉIDON
- ▶ ASTÉRIX ET OBÉLIX L'EMPIRE DU MILIEU
- ▶ AVATAR : LA VOIE DE L'EAU

 PROCHAINEMENT

- ▶ THE FABELMANS
- ▶ JUSTE CIEL !

Plus de détails sur la programmation et un accès à la billetterie en ligne en flashant ce QR Code.



## Patrimoine

# HOMMAGE À JUBIN MONDOR

Le 12 février prochain, une délibération du conseil municipal proposera la nomination d'une rue « Jubin-Mondor ». Située à l'est de la Ville, l'artère s'étend en lieu et place de l'actuel Chemin de Vaujourns, de la rue Philippe-Lebon jusqu'à son terme.

Les Livryens les plus récemment installés dans notre commune se demandent peut-être qui était Jubin Mondor ? Né en 1926 à Aulnay-sous-Bois, cette figure de la vie Livryenne a été pendant plus de 4 décennies le jardinier en chef de la commune.

Entré en 1953 à la mairie en tant que jardinier, Jubin Mondor gravit ensuite les échelons pour devenir responsable de l'environnement et des espaces verts. Un poste qu'il occupera jusqu'en 1992, date à laquelle il fit valoir ses droits à la retraite. La passion s'étant transmise, c'est son fils, Gérard, qui lui succèdera.

Durant cette longue carrière, qui force l'admiration au vu du travail accompli, Jubin Mondor a multiplié les travaux de fleurissement et les plantations d'arbres qui ont façonné le Livry fleuri et vert d'aujourd'hui. C'est notamment lui qui a aménagé l'intégralité du parc Lefèvre de 1970 à 1978. Il remit également en route la fontaine située devant le château de la Forêt, devant laquelle des générations de mariés se sont fait et se font encore photographier le jour de leurs noces.

**Jardinier de talent, Jubin Mondor a été en charge des espaces verts de la Ville durant 40 ans. Une longue et brillante carrière durant laquelle il s'est consacré à embellir Livry-Gargan. Décédé en 2020, la municipalité souhaite lui rendre hommage en proposant son nom à une rue de la commune.**



La Ville souhaite honorer la mémoire de son « Monsieur espaces verts », Jubin Mondor

## Le père des « 4 fleurs »

Son travail et sa persévérance seront consacrés par l'obtention de récompenses prestigieuses pour la Ville. En 1972, Livry-Gargan est ainsi primée pour la première fois au concours des Villes et Villages Fleuris, avec deux fleurs. En 1985, la mention passe à 4 fleurs, la plus haute, et ne sera plus jamais perdue jusqu'à aujourd'hui. Enfin, Jubin Mondor sera nommé Premier jardinier de France en 1991. Une consécration pour cet amoureux des plantes qui aimait cultiver ses légumes sur la parcelle qu'il occupait près du Parc de la Poudrerie et, pour qui, sa présence quotidienne au jardin fut une véritable source d'apaisement et de bien-être.

Resté très attaché à sa ville, Jubin Mondor appréciait beaucoup prendre part aux manifestations municipales. Il était notamment présent à la commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale, en septembre 2014 et à l'inauguration des nouvelles serres municipales Voltaire, le 13 mai 2017.

La future « avenue Jubin-Mondor » n'a pas été choisie au hasard. À chaque fois où le jardinier empruntait ce chemin, il disait, avec l'humour que ses proches lui reconnaissent « c'est mon avenue », fier d'avoir arboré cette majestueuse voie qui, aujourd'hui, reçoit des essences de plusieurs mètres, donnant cet aspect richement boisé, en parfaite harmonie avec l'héritage verdoyant qu'il a laissé à Livry-Gargan.



L'aménagement du parc Lefèvre a été l'une des grandes réalisations du jardinier

## Seniors

# LES LOISIRS ET SORTIES À VENIR

Les inscriptions aux sorties et activités du mois d'avril auront lieu le lundi 6 mars de 14h à 16h à l'Espace Jules-Verne.

## Mardi 4 avril

### • CONCOURS DE BELOTE

De 14h à 17h à l'espace Émile Guichard

Prix : 6 €

## Judi 6 avril

### • JOURNÉE À AMIENS

Tour guidé de la ville en car, déjeuner dans un restaurant du centre-ville, visite commentée en barque des hortillonnages

Départ : 8h

Départ du site : 17h

Prix : 47 € (prix soumis au taux d'effort)

## Mardi 11 avril

### • THÉ DANSANT

De 14h à 17h à l'espace Jules Verne

Prix : 6 € Livryens – 8 € Hors Livry

## Judi 13 avril

### • TOUR DE PARIS EN AMPHIBUS

Visite insolite de Paris à bord du seul bus pouvant naviguer sur la Seine

Départ : 12h30

Départ du site : 17h

Prix : 35 € (prix soumis au taux d'effort)

## Vendredi 28 avril

### • VISITE DU SÉNAT

Départ : 12h30

Départ du site : 16h

Gratuit sur inscription

#### Bon à savoir :

Dans le cas où vous n'avez pas pu vous présenter aux premières sessions d'inscription, il est encore possible de le faire par la suite, dans la limite des places disponibles, tous les lundis au Pôle seniors de 14h à 16h.  
Tél. 01 43 88 81 41



## Vie associative

### SALON DU PARFUM



Les Collectionneurs de Gargan Livry (CGL) organisent leur 20<sup>e</sup> salon du parfum et de ses accessoires à l'Espace Jules-Verne, le dimanche 5 février, de 9h à 17h30.

Ce salon est l'un des rendez-vous incontournables pour les collectionneurs et passionnés de l'univers du parfum. Il se déroulera en présence des experts Bernard Gangler et Jean-Marie Martin Hattemberg.

Renseignements au 06 83 23 55 06 ou au 06 20 00 05 09

Entrée gratuite - Carte postale du salon - Tombola - Buffet

### TOURNOI DE ROLLER À L'AMV



Le Cercle des Patineurs Livryens organise le dimanche 12 février 2023 la coupe d'Île-de-France de patinage de groupe au gymnase du parc des sports Alfred-Marcel-Vincent à partir de 14h.

Entrée gratuite, buvette. Venez nombreux

### CONFÉRENCE « L'IDENTITÉ UKRAINIENNE »

L'association Agir Reliance propose aux Livryens une conférence géopolitique le dimanche 12 février à 15h30 au Château de la Forêt. Elle est intitulée "L'identité ukrainienne face à la Russie" et sera animée par Michel Treignier, agrégé d'histoire et ancien professeur d'histoire-géographie. Ce professeur émérite apportera des éléments historiques indispensables à la compréhension de la construction de l'identité ukrainienne mais aussi sur les sources profondes du conflit russo-ukrainien. La participation est gratuite pour les adhérents et de 5 euros pour ceux qui ne le sont pas.

Contact : agir.reliance.livry@gmail.com



## ÉTAT-CIVIL

### Mariages

- LUZGIN Alexander & VURPILLOT Laura
- MUHAMMAD Rashid & AFZAL Rabia
- BERNA Élodie & ROZAS Marie

### Naissances

- MOULAHCENE Syla
- BELGUEBLI Omar
- ADDOU Waël

### Culture

## DES BORNES AUTOMATIQUES À LA MÉDIATHÈQUE



Quatre automates de prêts ont été installés à la médiathèque de la Ville. Deux sont situés à proximité de l'accueil de l'espace adulte, un autre installé à la discographie et un dernier situé dans la section jeunesse. L'installation de ces bornes offre plusieurs avantages. Tout d'abord, elles permettent

aux adhérents d'emprunter ou de retourner des imprimés de manière autonome. Plus besoin de se rendre à la section concernée – jeunesse, adulte, discographie... Par conséquent, la circulation de la médiathèque se voit nettement fluidifiée. Les bornes permettent aussi aux adhérents d'accéder directement à leur espace personnel et de gérer les réservations. Premier constat, les enfants se sont immédiatement emparés de la borne. Toutefois, pour ceux qui le souhaitent, il sera toujours possible de passer par un bibliothécaire pour réaliser ses emprunts.

L'objectif premier est toujours celui de faciliter la vie des usagers. L'installation des boîtes de retraits s'inscrit aussi dans cette logique. Situées sur la grille de la médiathèque, les boîtes jaunes permettent de retirer et déposer des documents réservés à l'avance en libre-service et 24h/24.

Commissariat de police de Livry-Gargan  
95-97, avenue Aristide-Briand  
Tél : 01 56 48 64 00  
Ouvert 24h/24 - Urgences : 17

Poste de police municipale  
40, rue du Vieux chemin de Meaux  
Tel. 0 800 00 22 93  
Joignable 7j/7 de 7h à 1h

## PHARMACIES DE GARDE FÉVRIER 2023



### 05/02 – Pharmacie Laporte

36, avenue de la Résistance, Chelles  
Tél. 01 60 08 00 68

### 12/02 – Pharmacie de Bois Parisis

20, rue Roger Salengro, Villeparisis  
Tél. 01 64 67 28 13

### 19/02 – Pharmacie Leandri

106, avenue du Général de Gaulle, Le Perreux-sur-Marne  
Tél. 01 43 83 82 87

### 26/02 – Pharmacie du Square SNC

43, Rue Gambetta, Chelles  
Tél. 01 64 21 22 44

*Retrouvez la liste des pharmacies de garde actualisée sur [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)*



### Stationnement

## LE PARKING DU CCYM FERME LA NUIT



Depuis le 23 janvier, le parking du Centre Culturel Cinéma Yves-Montand est fermé de 23h à 8h du matin. La grille a été automatisée pour permettre aux véhicules de sortir après 23h (en cas de projection tardive) mais restera fermée de l'extérieur.

### Animaux

## QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN CHIEN ERRANT ?

Plus de 100 000 animaux domestiques sont abandonnés chaque année en France. Fièvre de son label Ville amie des animaux, Livry-Gargan s'associe aux associations de protection animale pour sensibiliser et lutter contre cet acte cruel puni par la loi. Si vous trouvez un chien errant, appelez la police

municipale (0800 00 22 93 - appel gratuit) ou la Police nationale (01 56 48 64 00 - ne pas appeler le 17). Dans un premier temps, la police capture le chien puis appelle la SACPA (fourrière départementale) pour le récupérer.

## LA SANTÉ UN DROIT POUR TOUS À LIVRY-GARGAN !

Dans notre ville comme dans toutes les communes de France, trop nombreux sont les habitants qui renoncent à se soigner. Parce que la solidarité est l'épine dorsale de notre politique, nous avons fait le choix d'agir !

Agir pour offrir une solution et faire face aux frais médicaux qui sont parfois importants. Agir pour être à vos côtés et vous accompagner dans ces démarches. Depuis le début du mois de janvier, nous avons mis en place un dispositif de mutuelle communale qui garantit une couverture santé qualitative à un tarif préférentiel. Avec cet outil nous développons encore d'avantage le soutien aux plus fragiles à Livry-Gargan.

Ce dispositif a été construit dans un esprit de partage et d'entraide, il nous aidera concrètement à faire reculer les inégalités.

La Gauche est adepte des grands discours idéologiques sur la solidarité, notre équipe est dans l'action !

Nous restons fidèles aux engagements que nous avons pris devant

vous en 2020 : renforcer le service public et agir concrètement dans votre quotidien.

Si vous souhaitez profiter de ce nouveau service, nous vous invitons à vous rendre à la réunion publique de présentation qui se tiendra le 15 février prochain à l'espace Jules Verne. Le Centre Communal d'Action sociale se tient également à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

Comme nous l'avons toujours été, nous sommes à vos côtés !

**Les élus du groupe « Livry-Gargan au cœur de notre action ».**

## STOP AUX INCIVILITÉS

Les incivilités sont des actes qui les placent hors des normes de la cité et par extension de l'État qui fixe les normes d'une vie en société. A Livry Gargan, comme ailleurs, des incivilités gênent nos concitoyens. Il convient de se poser la question de la responsabilité des incivilités. Le stationnement gênant et parfois mettant en danger les piétons est une des incivilités récurrentes sur lesquelles bien sûr, la répression est nécessaire.

Cependant, le manque de places de stationnement près des commerces, l'absence d'une place par logement dans les nouveaux immeubles relèvent d'une décision municipale. Comment est-il possible d'accepter des permis de construire sans obligation d'un nombre de parking minimum par logement construit ?

Comment avoir pu accepter la construction de la clinique de Livry (avenue de Sully et N3), clinique de soins de suite où les patients restent plusieurs semaines sans avoir obligé la construction d'un parking visiteurs ?

La présence de dealers dans les halls d'immeuble est inacceptable. Pourquoi les habitants n'ont-ils pas de réponse lorsqu'ils saisissent leur bailleur et la police tant municipale que nationale ?

Le respect de la vie privée consiste à garder secrète l'intimité de la vie d'une personne physique. Comment et pourquoi la municipalité a-t-elle accepté que les immeubles soient construits à un mètre des pavillons voisins sans murs aveugles qui permettraient de ne pas visualiser le jardin et les pièces de ces pavillons ?

Même si Monsieur le Maire annonce lors du Conseil Municipal du 24 novembre 2022 :

*« Je le conçois. Il y a en effet des promoteurs qui nous flouent en faisant un permis de construire qui n'est pas respecté. Par contre, ils n'ont pas forcément toutes les autorisations délivrées après construction ».* Nous espérons que les déclarations d'achèvement des travaux ne soient pas accordées.

Aucune incivilité n'est acceptable, qu'elle soit le fait d'un simple citoyen ou d'une administration.

**Groupe des élus ALEC (Association Livryenne Emergence Citoyenne)  
Françoise BITATSI-TRACHET, Nathalie JOLY, Laurent TRILLAUD et Raphaël BACH  
emergencecitoyennelg@gmail.com**

## ECLAIRAGE PUBLIC ET VOIRIE

En séance et par question écrite, nous avons alerté la municipalité sur les nombreuses remarques des Livryennes et Livryens relatives à l'éclairage public.

Si nous comprenons, bien sûr, l'objectif d'économies d'énergie, la mise en œuvre nous a semblé erratique jusqu'à présent. Certains quartiers sont ainsi plongés dans la pénombre, alimentant un sentiment d'insécurité compréhensible et des risques démultipliés pour les piétons et cyclistes face aux véhicules motorisés. Au crépuscule comme au lever du jour, qui correspondent en hiver aux heures de sortie vers l'école ou le travail, l'absence d'éclairage public n'est pas rassurante. Pour les personnes qui ont à marcher dans la ville la nuit, l'état de la voirie combiné à l'obscurité transforment le moindre trajet en parcours du combattant !

Nous avons donc proposé à l'équipe municipale de privilégier l'éclairage d'un candélabre sur deux, comme cela se pratique dans d'autres communes.

Le système serait trop vétuste pour le permettre. Depuis bientôt neuf ans donc, il semblerait que l'éclairage public n'ait fait l'objet que de peu d'investissement ou d'anticipation... Notre groupe a pourtant régulièrement alerté la majorité, lors des séances budgétaires, sur la faiblesse du budget accordé à l'entretien de la voirie.

Nous ne manquerons pas de le rappeler lors de la séance prochainement consacrée au budget municipal 2023 : pour faire des économies d'énergie, dont le coût pèse sur le budget de la ville, il faut investir ! En investissant pour l'éclairage public comme pour la voirie, le confort pour les habitants, les économies réalisées et une approche durable seraient ainsi privilégiés.

**Le groupe des élu.es  
livry.gargan.passionnement@gmail.com**



PRÉSENTS DEPUIS 1998, NOTRE RESEAU 100% **EXPERT** EST CONSTITUÉ D'UNE ÉQUIPE SUIVANT UNE **FORMATION CONTINUE**.  
SPÉCIALISTES EN SUCCESSIONS ET CONSEILS, **NOUS VOUS OFFRONS L'ESTIMATION DE VOTRE BIEN.**

**AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER !**



### AGENCE DE LA LIBÉRATION

1 boulevard Robert Schuman  
**LIVRY-GARGAN**  
01 43 84 39 70



### AGENCE DE LA GARE

1 place Oissery Forfy  
**LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**  
01 48 48 30 30



RETROUVEZ-NOUS SUR  
NOTRE **SITE INTERNET**



NOS CLIENTS NOUS  
**RECOMMANDENT !**



**Mutuelle Familiale**  
ma complémentaire de vie®

**La mutuelle santé communale  
à Livry-Gargan**



**LIVRY-GARGAN S'ENGAGE  
POUR VOTRE SANTÉ**



PLUS D'INFORMATIONS AU

**01 48 31 37 74**

[livry-gargan@mutuelle-familiale.fr](mailto:livry-gargan@mutuelle-familiale.fr)